

Regards sur l'éducation 2023

Note Pays

France

Cette note pays donne un aperçu des principales caractéristiques du système éducatif en France. Elle s'appuie sur les données de *Regards sur l'éducation 2023*. Conformément à la thématique de la publication de cette année, elle met l'accent sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP), tout en couvrant également toutes les autres parties du système éducatif. Les données de cette note sont fournies pour la dernière année disponible. Les lecteurs intéressés par les années de référence des données sont invités à consulter les tableaux correspondants dans *Regards sur l'éducation 2023*.

Faits marquants pour la France

- Le deuxième cycle du secondaire (Baccalauréat ou équivalent en France) est souvent considéré comme un niveau de qualification minimal pour une participation réussie au marché du travail. **En France, la part des 25-34 ans sans diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inférieure à la moyenne de l'OCDE** (11 % contre 14 %) et a diminué de 3 points entre 2015 et 2022.
- **Ceux qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire sont particulièrement pénalisés sur le marché du travail en France.** Les taux d'emploi sont en 2022 de 52 % pour les 25-34 ans sans diplôme du deuxième cycle du secondaire (moyenne OCDE : 61 %), de 78 % pour ceux avec un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur (moyenne OCDE : 78 %) et de 88 % pour ceux qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (moyenne OCDE : 86 %).
- **En 2022, 50 % des 25-34 ans étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en France** contre 47 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'OCDE. Cet écart est néanmoins moindre en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- **En France, 40 % des élèves inscrits dans le deuxième cycle du secondaire optent pour des programmes professionnels**, une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'OCDE de 44 %. Parmi ces élèves, seuls 28 % sont inscrits en 2021 dans des formations dispensées en alternance emploi-études (i.e. entre 25 % et 90 % du programme est enseigné en entreprise, tandis que le reste est organisé dans l'environnement scolaire), contre 45% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre est néanmoins en progression de 3 points de pourcentage par rapport à 2015.
- **Les garçons et les élèves des familles faiblement éduquées sont surreprésentés dans les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire.** Les garçons représentent en 2021 59 % des effectifs en France contre 55 % en moyenne au sein des pays de l'OCDE. Les élèves dont aucun parent n'est diplômé de l'enseignement supérieur représentaient en France 51 % de ceux inscrits au sein d'un programme général en 2017, contre 87 % de ceux suivant un

programme professionnel du deuxième cycle du secondaire (les moyennes des 11 pays avec des données sur cet indicateur sont respectivement de 36 % et 69 %).

- **En France, selon les données de 2021, 77 % des élèves entrant dans un programme général (ou technologique) du deuxième cycle du secondaire terminent le programme dans la durée théorique impartie**, mais cette proportion passe à 96 % si l'on accorde deux années supplémentaires (les moyennes OCDE sont respectivement de 77 et 87 %).
- **Le financement de l'éducation des jeunes enfants est beaucoup plus décentralisé que pour les autres niveaux d'éducation en France** : 49 % du financement du préélémentaire en 2020 provient ainsi des collectivités territoriales, après prise en compte des transferts entre niveaux de gouvernement, contre seulement 26 % pour l'élémentaire et le secondaire.
- **En 2020, la France a dépensé davantage par élève/étudiant scolarisé à temps plein de l'enseignement élémentaire au supérieur que la moyenne des pays de l'OCDE**, investissant un total de 13 545 USD par étudiant contre 12 647 USD en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ces dépenses par élève/étudiant équivalent à 28 % du PIB par habitant, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (27 %). Cependant, la France présente toujours un écart manifeste dans la répartition des dépenses d'éducation par élève entre l'élémentaire et le secondaire (à l'avantage du secondaire).
- **La France consacre 59 % du temps scolaire dans l'enseignement élémentaire à la compréhension de l'écrit (lecture, expression écrite et littérature) et aux mathématiques, soit la proportion la plus élevée de tous les pays de l'OCDE**. Plus précisément, 38 % est consacré à la lecture, à l'écriture et à la littérature, et 21 % aux mathématiques (contre respectivement 25 % et 16 % pour la moyenne de l'OCDE).
- **En France, la progression salariale des enseignants en début de carrière est lente**. Dans ce contexte, les enseignants en milieu de carrière sont particulièrement désavantagés : selon les chiffres à la rentrée 2021/2022, le salaire statutaire des enseignants de l'élémentaire (professeurs des écoles) et du secondaire (certifiés) après dix ou quinze ans d'ancienneté est au moins 15 % inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE.
- Entre 2015 et 2022, **les salaires statutaires** des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (avec la qualification la plus répandue, à savoir un CAPES pour la France, et 15 ans d'expérience) **ont baissé en termes réels dans près de la moitié des pays de l'OCDE** pour lesquels des données sont disponibles. **En France, ils ont augmenté de 2 % sur cette période**.
- **En France, les élèves de l'enseignement élémentaire bénéficient en moyenne de 16 semaines de vacances par an en 2022 (moyenne OCDE : 13 semaines)**. Les vacances d'été sont plus courtes en France, où elles ne durent que 8 semaines contre 9 en moyenne au sein des pays de l'OCDE. A contrario, la durée totale des vacances intermédiaires en France (8 semaines) est la plus longue des pays de l'OCDE avec la Communauté française de Belgique.

Petite enfance, grands défis

- Dans de nombreux pays de l'OCDE, la petite enfance commence pour la plupart des enfants bien avant l'âge de 5 ans et il existe des droits légaux universels à une place dans les services de petite enfance pendant au moins un ou deux ans avant le début de la scolarité obligatoire. La scolarité obligatoire commence dès l'âge de 3 ans en France depuis l'année scolaire 2019/2020, et 100 % des 3 ans sont inscrits dans les programmes du préélémentaire, contre seulement 73 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- L'offre publique d'éducation et d'accueil des jeunes enfants est un facteur important pour garantir un large accès à des services de petite enfance abordables. L'inscription dans des établissements privés est moins courante pour les enfants de 3 à 5 ans, qui sont inscrits dans l'enseignement scolaire, que pour les enfants plus jeunes. En France, 14 % des enfants fréquentant l'enseignement préélémentaire sont inscrits dans des établissements privés, contre environ un enfant sur trois en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- Les personnels travaillant auprès des jeunes enfants jouent un rôle essentiel dans la qualité de l'accueil et de l'éducation des plus jeunes. Des environnements stimulants et une pédagogie de haute qualité sont ainsi favorisés par des praticiens mieux qualifiés. En France, le nombre d'enfants par enseignant travaillant dans l'enseignement préélémentaire (CITE 02) est de 22 contre 14 dans la moyenne des pays de l'OCDE. La France fait toutefois davantage appel à des assistants (les agents territoriaux spécialisés des écoles préélémentaires - ATSEM) que les autres pays, ce qui fait baisser le ratio à 14 élèves par personnel de contact (contre 10 pour la moyenne OCDE).
- En France, les hommes représentent 9 % des enseignants de l'enseignement préélémentaire (4 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Depuis l'année scolaire 2010/2011, la France requiert également l'obtention d'un master (et du concours de la fonction publique d'État) pour enseigner en préélémentaire (CITE 02). La France se situe ainsi parmi les quelques pays exigeant un niveau de qualification particulièrement élevé. Pour la plupart des autres pays, seul le niveau licence est requis pour enseigner à ce niveau d'éducation.
- Un soutien financier public est essentiel pour la croissance et la qualité des programmes de la petite enfance. En 2020, les dépenses totales annuelles dans les écoles préélémentaires (CITE 02) étaient en moyenne de 9 986 USD par enfant en France, soit un peu moins que la moyenne des pays de l'OCDE (10 181 USD). De plus, 94 % du financement à ce niveau provient de fonds publics, contre 86 % pour la moyenne OCDE.
- Le financement de la petite enfance est beaucoup plus décentralisé en France que pour les autres niveaux d'éducation : 49 % du financement du préélémentaire provient ainsi des collectivités territoriales, après prise en compte des transferts entre niveaux de gouvernement, contre seulement 26 % pour l'élémentaire et le secondaire

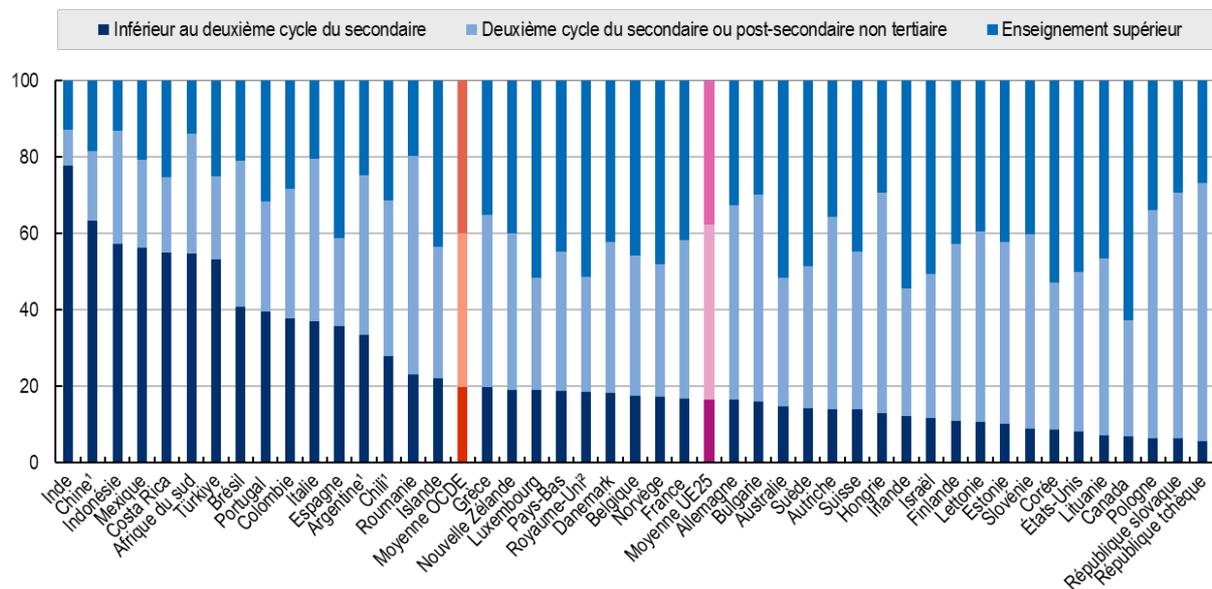
La progression dans la scolarité obligatoire et le décrochage scolaire

- En 2022, l'obligation scolaire s'étend de l'âge de 3 ans à l'âge de 16 ans en France. La tranche d'âge pour laquelle au moins 90 % de la population est scolarisée est plus longue que la période de scolarité obligatoire et va de 3 à 17 ans. Cette situation est similaire à celle de la plupart des autres pays de l'OCDE, où plus de 90 % de la population est également scolarisée pendant une période plus longue que la période d'enseignement obligatoire. Depuis septembre 2020, les jeunes de 16 à 18 ans en France qui ne sont pas en emploi sont tenus de se former par plusieurs moyens : la voie scolaire, l'apprentissage, les stages, le service civique et les mesures d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle (<https://www.education.gouv.fr/l-obligation-de-formation-des-16-18-ans-306954>).

- Le deuxième cycle du secondaire (essentiellement Baccalauréat, BP et CAP en France) est souvent considéré comme un niveau de qualification minimal pour une participation réussie au marché du travail. Bien que l'augmentation générale du niveau d'éducation ait entraîné une baisse de la proportion des 25-34 ans sans diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 14 % des jeunes adultes dans l'OCDE ont toutefois quitté l'école en 2022 sans ce diplôme. En France, cette proportion est inférieure à la moyenne de l'OCDE (11 %) et a diminué de 3 points entre 2015 et 2022. Ces proportions passent respectivement à 17 % en France et à 20 % pour la moyenne des pays de l'OCDE quand la comparaison porte sur les 25-64 ans (Graphique 1).

Graphique 1. Niveau de formation des 25-64 ans (2022)

En pourcentage



1. L'année de référence diffère de 2022. Se référer au tableau des sources pour plus de détails.

2. Sont inclus dans les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire des diplômés d'un nombre et d'un niveau suffisant de cursus qui, pris séparément, les classeraient dans une catégorie intermédiaire (11 % des 25-64 ans se classent dans cette catégorie).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas atteint le niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source: OECD (2023), Tableau A1.1. Pour plus d'informations, voir la section *Source* et [Education at a Glance 2023 Sources, Methodologies and Technical Notes](#) (OECD, 2023^[1]).

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 14,7 % des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ne suivent pas d'études, d'emploi ou de formation (NEET), tandis qu'en France, le chiffre correspondant est de 15,4 % en 2022. La réduction des taux de NEET chez les jeunes adultes est un défi particulièrement important dans tous les pays, car ceux qui deviennent des NEET ont de moins bons résultats à long-terme sur le marché du travail que leurs pairs qui sont restés dans l'éducation ou la formation à cet âge.
- En France, 56 % des 18-24 ans suivaient en 2022 un enseignement ou une formation à temps plein ou à temps partiel dans le deuxième cycle du secondaire ou le supérieur, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de 54 % de l'OCDE. Parmi ces élèves, 18 % combinaient leurs études ou leur formation avec une forme d'emploi en France, soit autant que la moyenne des pays de l'OCDE.

- Les jeunes ont souvent du mal à entrer sur le marché du travail, mais un niveau de scolarité plus élevé tend à augmenter leur probabilité d'accéder à un emploi. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi en 2022 est de 61 % pour les 25-34 ans sans diplôme du deuxième cycle du secondaire, 78 % pour ceux dont le niveau de scolarité le plus élevé est le deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur et 86 % pour ceux avec un diplôme de l'enseignement supérieur. La France n'échappe pas à ce constat. Ceux qui « décrochent » à l'école se retrouvent en très grande précarité plus tard. Ainsi, le taux d'emploi est de 52 % pour ceux sans diplôme du deuxième cycle du secondaire, de 78 % pour ceux avec un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur et de 88 % pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Dans de nombreux pays de l'OCDE, moins de 80 % des élèves terminent avec succès leurs études du deuxième cycle du secondaire pendant la durée théorique du programme. Cette proportion augmente en moyenne de 10 points de pourcentage dans les deux ans qui suivent la fin de la durée théorique. En France, 77 % des élèves entrant dans un programme général (ou technologique) du deuxième cycle du secondaire terminent leur programme dans la durée théorique, mais cette proportion passe à 96 % si l'on accorde deux années supplémentaires.
- La demande de compétences sur le lieu de travail évoluant de plus en plus rapidement, l'importance de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ne cesse de croître. En France, la proportion d'adultes ayant participé à une formation non formelle liée à l'emploi au cours d'une période de référence de quatre semaines est de 5 % chez les 25-64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire professionnel, de 6 % chez ceux titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire général et de 10 % chez ceux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces chiffres sont à comparer aux proportions moyennes de 7 % (filiales professionnelles du secondaire), 7 % (filiales générales du secondaire) et 14 % (enseignement supérieur) dans l'OCDE.

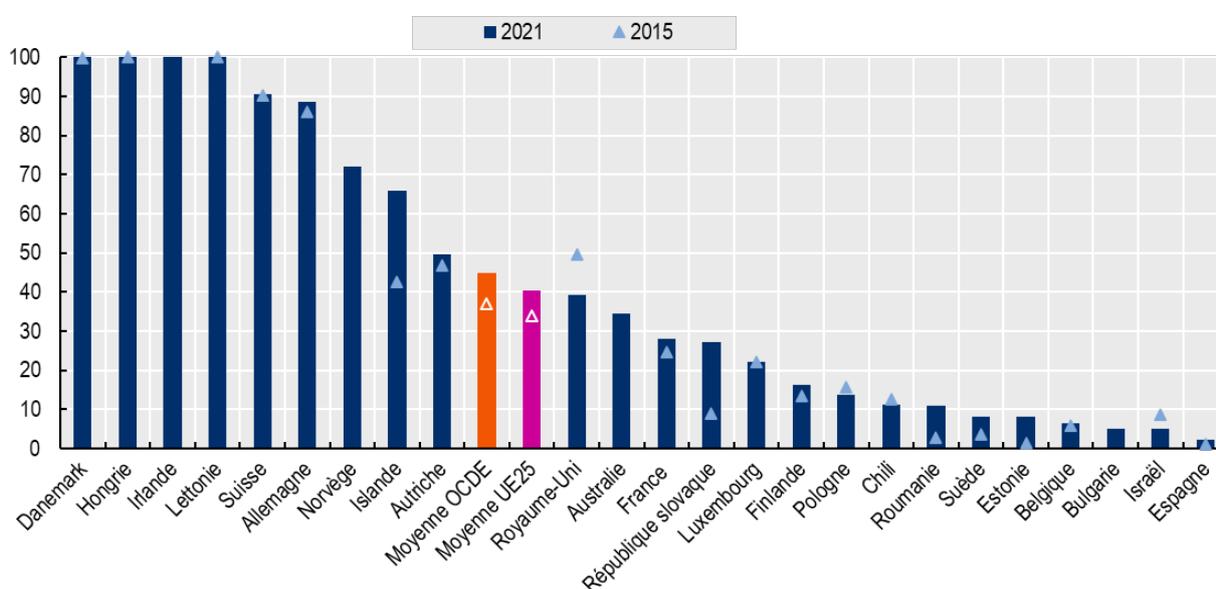
Focus sur la participation et les débouchés des filières d'enseignement et de la formation professionnels (EFP)

- Les programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) attirent un large éventail de participants, notamment ceux qui veulent acquérir des qualifications et des compétences techniques pour entrer directement sur le marché du travail, les adultes qui souhaitent accroître leur employabilité en développant davantage leurs compétences, et les élèves qui peuvent chercher à entrer dans l'enseignement supérieur plus tard.
- Ces programmes débutent en France en 2021 au niveau du deuxième cycle du secondaire (CITE 3) expliquant que la majorité des élèves inscrits dans un programme d'EFP (66 %) le soient à ce niveau. En ce qui concerne le professionnel postsecondaire, la France met l'accent sur le cycle court de l'enseignement supérieur, là où d'autres pays investissent davantage dans les filières postsecondaires non supérieures (ex. Allemagne). C'est pourquoi l'autre tiers des élèves est inscrit en France dans les programmes d'EFP de cycle court de l'enseignement supérieur (CITE 5), principalement dans les Instituts Universitaires de Technologie – IUT, ou dans les Sections de Technicien Supérieur - STS.
- L'EFP est une partie importante du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays de l'OCDE. En France, 40 % de tous les élèves inscrits à ce niveau en 2021 optent pour des programmes d'EFP, une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'OCDE de 44 %.
- Le contenu et l'organisation des programmes d'EFP du deuxième cycle du secondaire varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans la formation en alternance emploi-études, entre 25 % et 90 % du programme est enseigné en entreprise, tandis que le reste est organisé dans

l'environnement scolaire. En France, seuls 28 % des élèves du deuxième cycle du secondaire sont inscrits dans ce type de programmes en 2021 (la moyenne de l'OCDE est de 45 %, voir Graphique 2), alors même qu'ils offrent souvent de meilleurs débouchés. Toutefois, cette proportion est en hausse par rapport aux années précédentes (25 % en 2015). Les formations alternant emploi et études ont fait l'objet d'importantes réformes au sein de certains pays de l'OCDE, notamment en France à travers la création de nouvelles places dans les programmes d'apprentissage (Indicateur B7 de *Regards sur l'éducation 2020*).

Graphique 2. Part des élèves du deuxième cycle du secondaire professionnel inscrits dans des programmes en alternance emploi-études (2015 et 2021)

En pourcentage



Remarque: la composante professionnelle représente entre 25 % et 90 % du programme d'études dans les programmes combinant emploi et études. Ces programmes peuvent être organisés en collaboration avec les autorités ou les établissements d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de l'effectif des programmes « emploi-études » en 2021

Source: OECD/UIS/Eurostat (2023), Tableau B1.3 (chiffres de 2015 en ligne). Pour plus d'informations, voir la section *Source* et [Education at a Glance 2023 Sources, Methodologies and Technical Notes](#) (OECD, 2023^[1]).

- Les élèves du deuxième cycle du secondaire professionnel sont généralement moins susceptibles de terminer leur diplôme que ceux des programmes généraux. C'est aussi le cas en France selon les chiffres de 2021 : le taux de réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (pendant la durée théorique du programme) est un peu plus faible parmi les élèves inscrits dans les programmes professionnels (73 %) que parmi ceux qui suivent des programmes généraux (77 %). Néanmoins, le taux de réussite des élèves inscrits dans les programmes professionnels en France reste supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (73 % contre 62 %).
- Des problèmes d'équité subsistent dans les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire. Les élèves dont les parents sont les moins éduqués sont nettement surreprésentés dans les programmes professionnels au sein des pays de l'OCDE. En France, les élèves dont les parents n'ont pas atteint le secondaire supérieur représentent 26 % des élèves inscrits dans des programmes professionnels en 2017, alors qu'ils ne représentent que 10 % de ceux inscrits dans des programmes généraux du deuxième cycle du secondaire. L'écart est encore plus frappant

lorsque l'on considère les élèves dont l'un des parents au moins a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. En France, les élèves ayant au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur représentent 49 % de ceux inscrits au sein d'un programme général en 2017, mais seulement 13 % de ceux suivant un programme professionnel du deuxième cycle du secondaire.

- Les filles sont aussi sous-représentées dans les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire, elles ne représentent en 2021 que 41 % des effectifs en France contre 45 % en moyenne au sein des pays de l'OCDE.
- Pour soutenir la transition des élèves du deuxième cycle du secondaire professionnel vers l'enseignement post-secondaire et améliorer leurs perspectives de carrière, de nombreux pays ont créé des passerelles directes entre les programmes professionnels et les niveaux d'enseignement supérieur. En France, 60 % des élèves du deuxième cycle du secondaire professionnel sont inscrits en 2021 dans des programmes offrant la possibilité d'accéder directement à l'enseignement supérieur, valeur inférieure à la moyenne de l'OCDE de 75 %. Il est à noter qu'une grande majorité des 40 % restants (ceux inscrits dans les CAP et BP) pourra accéder à l'enseignement supérieur en cas de poursuite d'un baccalauréat professionnel.
- En France, 11 % des 25-34 ans n'ont aucun diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 2022, 30 % du même groupe d'âge ont pour niveau d'enseignement le plus élevé un diplôme professionnel du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur, 9 % détiennent un diplôme général du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur alors que les 50 % restants ont un diplôme de l'enseignement supérieur pour niveau d'enseignement le plus élevé.
- Le taux d'emploi des jeunes adultes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel ou post-secondaire non supérieur (83 %) a tendance à être plus élevé que le taux d'emploi de ceux qui n'ont qu'une qualification générale à ce niveau (73 %), en moyenne dans les pays de l'OCDE. La France suit ce schéma, puisque 79 % des 25-34 ans titulaires d'un diplôme professionnel du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur ont un emploi contre 74 % des diplômés de la filière générale.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le nombre d'élèves par personnel enseignant est relativement similaire dans les programmes professionnels et généraux du deuxième cycle du secondaire. Cependant, en France, il y a 14 élèves pour chaque membre du corps enseignant dans les programmes généraux et seulement 8 dans les programmes professionnels.

La demande croissante d'enseignement supérieur

- L'élévation du niveau d'éducation de la population est une tendance mondiale. Entre 2015 et 2022, la part des 25-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur a augmenté dans tous les pays de l'OCDE et les pays partenaires. En France, elle a augmenté de 5 points de pourcentage sur cette période, soit un peu moins que l'augmentation moyenne des pays de l'OCDE (6 points de pourcentage). En 2022, 50 % des 25-34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en France, ce qui est supérieur à la moyenne de 47 % observée dans les pays de l'OCDE.
- Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'OCDE. En France, 54 % des femmes de 25 à 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur en 2022 contre 47 % de leurs homologues masculins, tandis qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE, les parts sont respectivement de 54 % et 41 %, soit un écart plus important qu'en France.

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur présente un avantage salarial considérable dans la plupart des pays de l'OCDE et des pays partenaires. En France, en 2021, les 25-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur gagnent 27 % de plus pour un travail à temps plein toute l'année que ceux qui ont obtenu un diplôme du deuxième cycle du secondaire, contre 37 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'écart augmente avec le niveau de diplôme dans le supérieur : un adulte âgé de 25 à 64 ans titulaire d'une licence gagnera en France 12 % de plus que celui avec un baccalauréat ou équivalent (moyenne OCDE de 32 %) alors que l'avantage salarial pour le titulaire d'un master sera de 49 % en France contre 57 % pour la moyenne OCDE.
- La mobilité internationale des étudiants s'est développée de manière assez constante au cours des vingt dernières années. En France, la part des étudiants internationaux est de 9 % en 2021. Ce chiffre est supérieur à celui de l'UE25 (8 %) et à celui de l'OCDE (6 %). C'est au niveau du doctorat que la France attire le plus d'étudiants en mobilité internationale avec 37 % des effectifs, ce qui est largement supérieur aux moyennes de l'UE25 ou de l'OCDE qui sont respectivement de 23 % et 24 %.
- La part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur n'a pas été affectée par la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays de l'OCDE. La part des étudiants internationaux est restée stable en France entre 2019 et 2021, et représente 9 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur.
- Les mesures de protection de la vie privée et de sécurité sur Internet sont essentielles pour protéger les informations personnelles et naviguer sur Internet en toute sécurité. Les adultes diplômés de l'enseignement supérieur sont plus enclins à prendre des mesures pour protéger leur vie privée en ligne. En France, 27 % des personnes ayant fait des études supérieures ont utilisé un logiciel qui limite la capacité des autres à suivre leurs activités sur Internet au cours des trois mois précédant l'enquête, contre seulement 17 % des personnes n'ayant pas atteint le deuxième cycle du secondaire. La France est à cet égard tout à fait représentative des pays de l'OCDE dont les moyennes sont respectivement de 27 % et de 16 %.

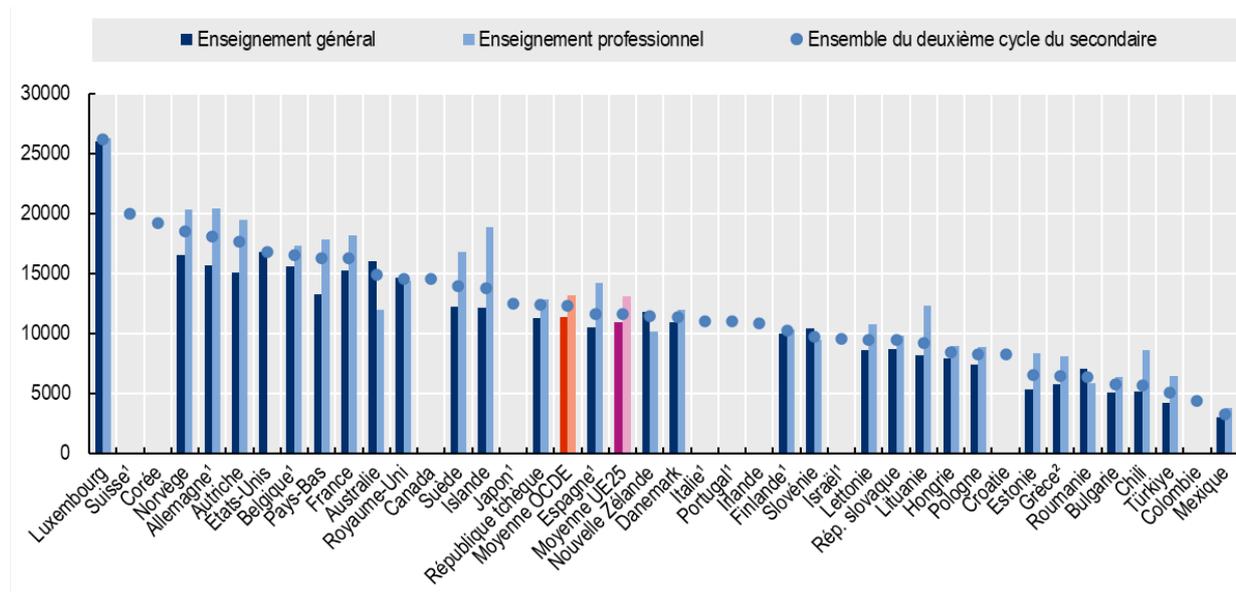
Investir dans l'éducation

- Le financement de l'éducation en termes absolus est fortement influencé par le niveau de revenu des pays. Les pays dont le PIB par habitant est plus élevé ont tendance à dépenser plus par étudiant que ceux dont le PIB par habitant est plus faible. En 2020, la France a dépensé plus par élève/étudiant scolarisé à temps plein entre l'enseignement élémentaire et supérieur par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, investissant un total de 13 545 USD par élève/étudiant contre 12 647 USD en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ces dépenses par élève/étudiant équivalent à 28 % du PIB par habitant, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (27 %).
- La manière dont l'éducation est dispensée influence la manière dont les ressources sont réparties entre les niveaux d'enseignement et entre les institutions publiques et privées. En 2020, la France a dépensé 12 119 USD par élève au niveau non supérieur (enseignement élémentaire, secondaire et post-secondaire non supérieur), soit 7 % de plus que la moyenne de l'OCDE qui est de 11 352 USD. Cependant, la France présente un écart manifeste dans la répartition des dépenses d'éducation par élève entre l'élémentaire et le secondaire (à l'avantage du secondaire). En France, les dépenses par élève sont ainsi supérieures à la moyenne des pays de l'OCDE de 2 % dans le premier cycle du secondaire (équivalent au collège, 12 139 USD contre 11 941 USD), et de 32 % dans le deuxième cycle du secondaire (en incluant les lycées d'enseignement général ou agricole et l'apprentissage en centre de formation en alternance (CFA), 16 266 USD contre 12 312 USD). En revanche, elles sont inférieures de 9 % à la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement élémentaire (9 673 USD contre 10 658 USD). Au niveau supérieur, la France a investi 18 880 USD par étudiant, soit 4 % de plus que la moyenne de l'OCDE.

- En moyenne, dans l'OCDE, les dépenses par élève/étudiant consacrées aux établissements entre l'enseignement élémentaire et supérieur ont augmenté de 0,4 % entre 2019 et 2020 (dernière période pour laquelle des données sont disponibles). En France, elles ont diminué de 2,9 %. Cette évolution des dépenses par élève/étudiant résulte d'une diminution des dépenses totales des établissements d'enseignement de 2,2 % et d'une augmentation du nombre total d'élèves/étudiants en équivalent temps plein de 0,7 %.
- La part de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement est plus élevée en France qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE. En 2020, la France a consacré 5,5 % de son produit intérieur brut (PIB) aux établissements d'enseignement allant de l'élémentaire au supérieur, soit 0,4 point de pourcentage de plus que la moyenne de l'OCDE. La France a consacré une part du PIB supérieure à la moyenne de l'OCDE aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur combinés (3,9 % contre 3,6 % en moyenne) et une part légèrement supérieure à la moyenne au niveau de l'enseignement supérieur (1,6 % contre 1,5 % en moyenne).
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses par élève inscrit dans les programmes professionnels du deuxième cycle du secondaire ont tendance à être plus élevées que celles de ceux inscrits dans les programmes généraux, en raison du coût plus élevé de l'équipement, des ratios élèves-enseignants inférieurs et du coût de la formation en entreprise de ces programmes. La France suit le même schéma : les dépenses par élève inscrit dans les programmes professionnels du deuxième cycle du secondaire sont en 2020 de 18 142 USD, soit 2 863 USD de plus que dans les programmes généraux (Graphique 3).

Graphique 3. Dépenses totales par étudiant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en équivalent temps plein, selon l'orientation du programme (2020)

En équivalent USD convertis à l'aide des PPA, dépenses pour les établissements d'enseignement



1. Les données sur le deuxième cycle du secondaire incluent un autre niveau d'éducation. Voir le tableau des sources pour plus de détails.

2. L'année de référence diffère de 2020. Voir le tableau des sources pour plus de détails.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales par étudiant équivalent temps plein dans l'ensemble du deuxième cycle du secondaire.

Source: OECD/UIS/Eurostat (2023), Tableau C1.1. Pour plus d'informations, voir la section [Source](#) et [Education at a Glance 2023 Sources, Methodologies and Technical Notes](#) (OECD, 2023^[1]).

- Dans la plupart des pays, les sources privées représentent en 2020 une part similaire des dépenses consacrées aux programmes généraux et professionnels au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cependant, dans quelques pays dont la France, les différences dans la part du financement privé entre les programmes généraux et professionnels sont plus importantes. En France, le secteur privé est responsable de 7 % des dépenses pour les programmes généraux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de 23 % des dépenses pour les programmes professionnels du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

L'organisation du temps scolaire

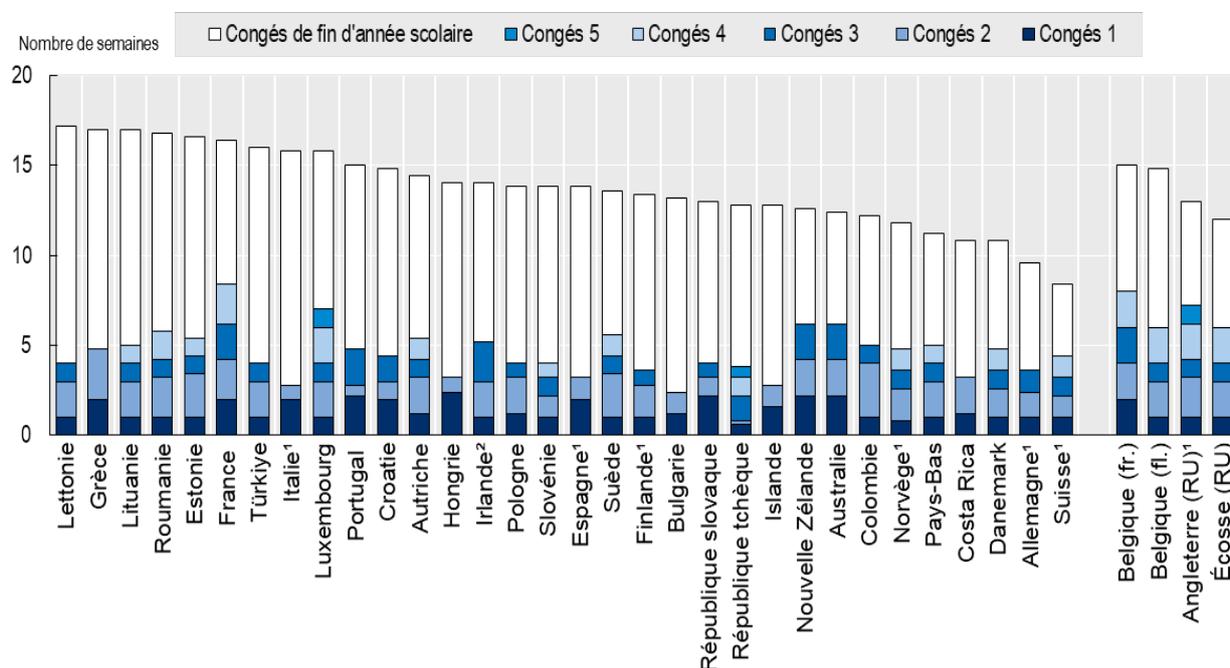
- La durée de l'année scolaire varie fortement entre les pays de l'OCDE. En France, les enseignants du primaire sont tenus d'enseigner 36 semaines par an. Ce nombre est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 38 semaines. Les pays de l'OCDE organisent l'année scolaire de différentes manières, tant en ce qui concerne la fréquence que la durée des vacances.
- En France, les élèves de l'enseignement élémentaire bénéficient en moyenne de 16 semaines de vacances par an. Cette valeur est supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de 13 semaines. Toutefois, les vacances d'été séparant deux années scolaires successives sont plus courtes en France, où elles ne durent que 8 semaines, par comparaison avec la moyenne des autres pays de l'OCDE, où elles durent 9 semaines en moyenne. La spécificité de la France par rapport aux autres pays de l'OCDE réside dans la fréquence et la durée de ses vacances intermédiaires, avec quatre pauses intermédiaires par an d'une durée moyenne de 2 semaines. Seule la Communauté française de Belgique présente ces mêmes caractéristiques, les vacances intermédiaires étant plus courtes dans tous les autres pays de l'OCDE (Graphique 4).
- Le temps total d'instruction obligatoire dans l'enseignement élémentaire et le premier cycle du secondaire varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans l'ensemble de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire à ces niveaux s'élève en moyenne à 7 634 heures, réparties sur neuf années d'études. En France, le temps total d'instruction obligatoire est plus élevé, avec 8 192 heures, réparties également sur neuf années d'études.
- La France consacre 59 % du temps scolaire dans l'enseignement élémentaire à la compréhension de l'écrit (lecture, expression écrite et littérature) et aux mathématiques, soit la proportion la plus élevée de tous les pays de l'OCDE. Plus précisément, 38 % du temps scolaire est consacré à la lecture, à l'écriture et à la littérature, et 21 % aux mathématiques, contre respectivement 25 % et 16 % pour la moyenne de l'OCDE.

Le salaire des enseignants et chefs d'établissements

- Les salaires des enseignants sont un déterminant important de l'attractivité de la profession d'enseignant, mais ils représentent aussi souvent le poste de dépenses le plus important dans l'enseignement formel. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les salaires statutaires des enseignants des établissements d'enseignement publics augmentent avec le niveau d'éducation auquel ils enseignent, ainsi qu'avec l'expérience. Les salaires effectifs (incluant les paiements supplémentaires liés au travail) augmentent également avec le niveau d'éducation. Dans les pays de l'OCDE les salaires effectifs moyens des enseignants âgés de 25 à 64 ans vont de 48 023 USD par an au niveau élémentaire, de 49 911 USD au niveau du premier cycle du secondaire et de 53 119 USD au niveau du deuxième cycle du secondaire. En 2020, les salaires effectifs en France s'élèvent en moyenne à 45 320 USD par an au niveau élémentaire (inférieur à la moyenne de l'OCDE), à 50 609 USD au niveau du premier cycle du secondaire (légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE) et à 56 037 USD au niveau du deuxième cycle du secondaire (supérieur à la moyenne de l'OCDE).

Graphique 4. Congés scolaires dans l'enseignement élémentaire (2023)

En nombre de semaines, dans les établissements publics



Remarque: Les congés n'incluent ni les jours fériés ni les jours de fête religieuse, sauf si ces jours sont inclus dans des périodes de congé plus longues.

1. Durée minimale des périodes de congé. Cette durée peut varier selon les régions, les filières d'enseignement et/ou les établissements.

2. Les congés de fin d'année incluent les périodes d'examen.

Les pays et les autres participants sont classés par ordre décroissant du nombre total de semaines de congé durant l'année scolaire.

Source: OECD (2023). Pour plus d'informations, voir la section *Source* et [Education at a Glance 2023 Sources, Methodologies and Technical Notes](#) (OECD, 2023^[1]).

- En France, la progression salariale des enseignants en début de carrière est lente. Dans ce contexte, les enseignants en milieu de carrière sont particulièrement désavantagés : selon les chiffres à la rentrée 2021/2022 (données dites de 2022 dans *Regards sur l'éducation 2023*), le salaire statutaire des enseignants de l'élémentaire et du secondaire après dix ou quinze ans d'ancienneté est au moins 15 % inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. À titre de comparaison, la différence avec la moyenne de l'OCDE est inférieure à 6 % en tout début de carrière en élémentaire alors que les salaires sont au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE pour le premier cycle du secondaire. **À titre d'exemple :** le salaire statutaire des enseignants de l'enseignement élémentaire en début de carrière (avec les qualifications les plus répandues, à savoir un CRPE pour la France) est de 34 611 USD en 2021-2022, soit 5 % de moins que la moyenne de 36 367 USD de l'OCDE. Pour ceux ayant 15 ans d'expérience, le salaire est de 40 683 USD en France en 2021-2022, soit 19 % de moins que la moyenne de 49 968 USD de l'OCDE.
- Cependant, un rattrapage s'opère dans la deuxième moitié de carrière. Ainsi, la progression salariale des enseignants en France (avec la qualification la plus répandue) depuis le début de carrière jusqu'au sommet de l'échelle des salaires (c'est-à-dire dernier échelon de « hors classe » pour la France) est au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE (augmentation de 65-70 % selon les niveaux d'éducation enseignés, contre 65-69 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, selon

toutefois des estimations variables entre pays sur le plan méthodologique), mais il faut davantage d'années en France pour atteindre le salaire maximum. Ainsi, il faut 35 ans d'expérience aux enseignants pour passer du salaire de départ au salaire le plus élevé en France, contre 25 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE et tous les enseignants ne finissent pas leur carrière à l'échelon hors classe.

- Entre 2015 et 2022, les salaires statutaires des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (avec la qualification la plus répandue, à savoir un CAPES pour la France, et 15 ans d'expérience) ont baissé en termes réels dans près de la moitié des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. En France, les salaires des enseignants ont augmenté de 2 % entre 2015 et 2022.
- Les salaires effectifs moyens des enseignants restent inférieurs aux revenus du travail moyens de l'ensemble des actifs diplômés du supérieur et travaillant à temps plein toute l'année dans presque tous les pays de l'OCDE, et à presque tous les niveaux d'enseignement. La France ne fait pas exception à cette règle. En 2020, les enseignants en France gagnaient moins que les autres travailleurs âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, quel que soit le niveau d'éducation auquel ils enseignaient : 17 % de moins dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, respectivement 24 et 26 % de moins dans le préélémentaire et l'élémentaire, et 8 % de moins dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En 2020, les salaires effectifs des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire en France sont nettement plus élevés que ceux des enseignants et également plus élevés que les revenus des autres travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (de 25 %). Cette situation est similaire à celle de la plupart des pays de l'OCDE, où les chefs d'établissement ont tendance à gagner bien plus que le salaire moyen des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur.
- Outre les salaires moyens des enseignants eux-mêmes, les exigences annuelles en matière de temps d'enseignement, les heures annuelles d'enseignement obligatoire pour les élèves et la taille des classes ont également une incidence sur les dépenses totales consacrées aux enseignants. Une fois combinés, ces facteurs peuvent être utilisés pour estimer le coût salarial des enseignants par élève et montrer l'impact relatif de chaque facteur individuel sur les dépenses salariales totales. Le coût salarial des enseignants par élève au niveau élémentaire est en 2020 de 2 518 USD en France, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE de 3 614 USD (pour plus d'informations, voir la section méthodologique de l'indicateur C7 de *Regards sur l'éducation 2023*). Cette différence peut être décomposée en quatre facteurs : les salaires effectifs moins élevés des enseignants réduisent les coûts (de 99 USD), les heures d'enseignement supérieures à la moyenne réduisent les coûts (de 506 USD), le temps d'instruction des élèves supérieur à la moyenne augmente les coûts (de 237 USD) et les classes plus nombreuses réduisent les coûts (de 727 USD). Entre 2015 et 2020, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté de 12 % en France (de 2 239 USD à 2 518 USD).

References

- OECD (2023), *Education at a Glance 2023 Sources, Methodologies and Technical Notes*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d7f76adc-en>. [1]
- OECD (2023), Education at a Glance Database, <https://stats.oecd.org/>. [2]
- OECD (2023), *Education at a Glance 2023: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e13bef63-en>. [3]

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations sur *Regards sur l'éducation 2023* et pour accéder à l'ensemble complet d'indicateurs, visitez : <https://doi.org/10.1787/e13bef63-en>.

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée lors de la collecte des données pour chaque indicateur de *Regards sur l'éducation 2023*, les références aux sources et les notes spécifiques pour chaque pays, voir <https://doi.org/10.1787/d7f76adc-en>.

Pour des informations générales sur la méthodologie, veuillez-vous référer au *Manuel 2018 de l'OCDE pour des statistiques de l'éducation comparées au niveau international : Concepts, Normes, Définitions et Classifications* (<https://doi.org/10.1787/9789264304444-en>).

Les données actualisées peuvent être consultées en ligne à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en> et en suivant les StatLinks 2 sous les tableaux et graphiques de la publication.

Explorez, comparez et visualisez d'autres données et analyses à l'aide du GPS de l'éducation : <https://gpseducation.oecd.org/>.

Les questions peuvent être adressées à:

Direction de l'éducation et des compétences:

EDU.EAG@oecd.org

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et les cartes qu'il contient, ne préjugent en rien du statut ou de la souveraineté d'un territoire, de la délimitation des frontières et des limites internationales, ni du nom d'un territoire, d'une ville ou d'une zone. Les données statistiques relatives à Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE ne préjuge pas du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies israéliennes en Cisjordanie au regard du droit international.

L'utilisation de cet ouvrage, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions générales que l'on peut trouver à l'adresse suivante www.oecd.org/termsandconditions/

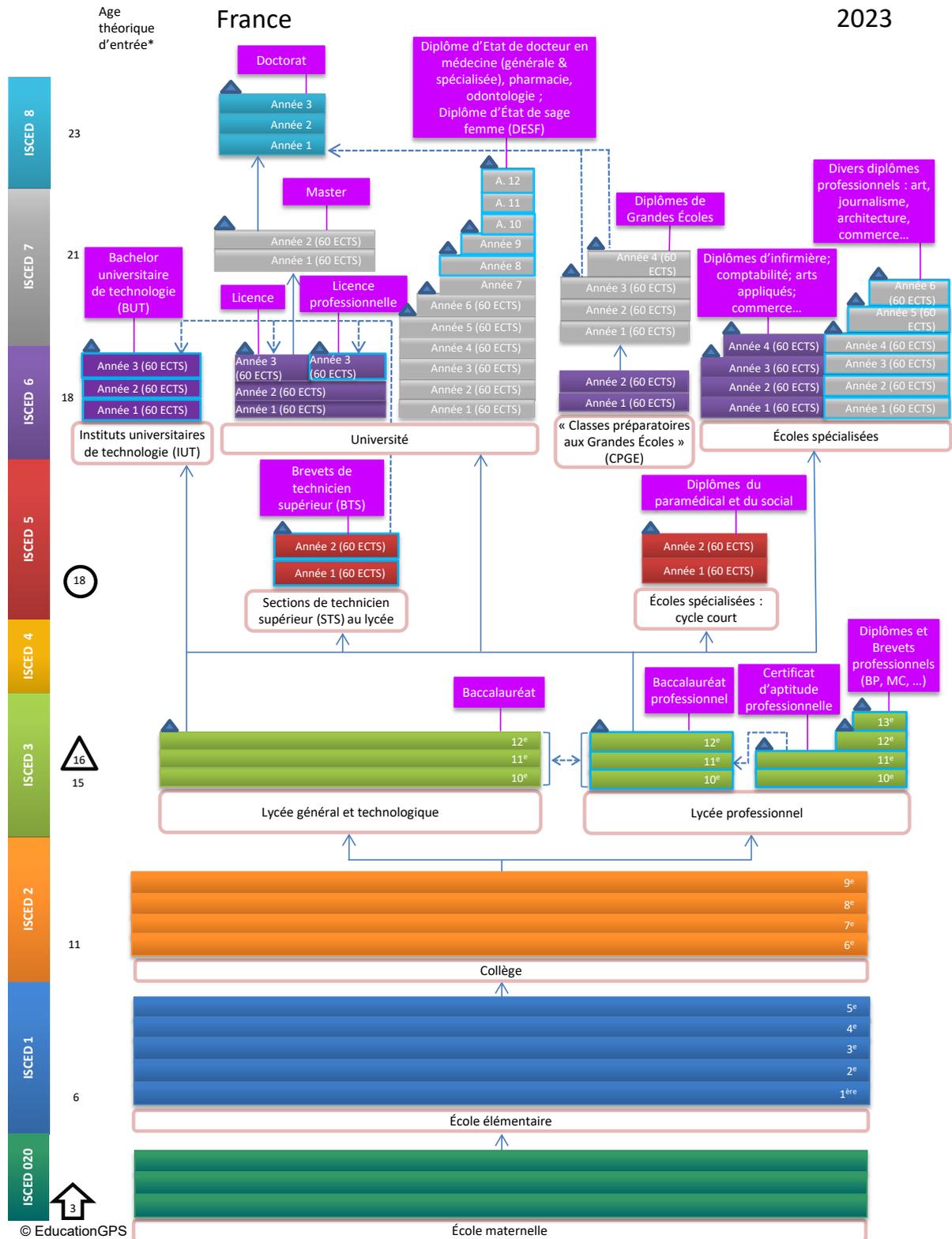
Quelques données pour la France dans *Regards sur l'éducation 2023*

Indicateur	France		Moyenne OCDE		Source	
Niveau de formation des 25-34 ans selon le sexe	2022		2022		Tableau A1.2	
	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes		
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	12%	10%	16%		12%
	2 ^{ème} cycle du secondaire / post-secondaire non tertiaire	41%	36%	44%		35%
Enseignement supérieur	47%	54%	41%	54%		
Pourcentage des 18-24 ans NEET, selon le sexe	2022		2022		OECD (2023 ^[2])	
	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes		
	16.8%	14%	14%	15.5%		
Taux d'emploi des 25-64 ans, selon le niveau de formation et le sexe	2022		2022		OECD (2023 ^[2])	
	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes		
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	62%	47%	70%		48%
	2 ^{ème} cycle du secondaire / post-secondaire non tertiaire	78%	70%	84%		69%
Enseignement supérieur	89%	85%	90%	83%		
Taux de fréquentation du préélémentaire à 3 ans	2021		2021		Tableau B2.1	
	100%		73%			
Taux de scolarisation des 15-19 ans	2021		2021		Tableau B1.1	
	87%		84%			
Part des élèves du deuxième cycle du secondaire inscrits dans des programmes d'EFP	2021		2021		Tableau B1.3	
	40%		44%			
Taux de réussite du deuxième cycle du secondaire en fonction de l'orientation du programme	2017		2021		Tableau B3.1	
	Général	Professionnel	Général	Professionnel		
	A la fin de la durée du programme	77%	73%	77%		62%
Deux ans après la fin de la durée du programme	96%	81%	87%	73%		
Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant équivalent temps plein par niveau d'enseignement (en USD PPA)	2020		2020		Tableau C1.1	
	Élémentaire		USD 9 673			
	Premier cycle du secondaire		USD 12 139			
	Deuxième cycle du secondaire		USD 16 266			
	Enseignement supérieur		USD 18 880			
Dépenses totales pour les établissements allant de l'élémentaire au supérieur en % du PIB	2020		2020		Tableau C2.1	
	5.5%		5.1%			
Part des dépenses totales d'éducation consacrées au deuxième cycle du secondaire par orientation	2020		2020		Figure C2.2	
	Général	Professionnel	Général	Professionnel		
	14%	9%	11%	10%		
Durée totale de l'enseignement obligatoire dans l'enseignement élémentaire et 1^{er} cycle secondaire	2023		2023		Tableau D1.1	
	8 192 heures		7 634 heures			
Salaires statutaires des enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale) avec les qualifications les plus répandues après 15 ans d'expérience (en USD PPA)	2022		2022		Tableau D3.1.	
	USD 43 792		USD 53 456			
Évolution des salaires statutaires des enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale) avec les qualifications les plus répandues après 15 ans d'expérience (termes réels)	2015-2022		2015-2022		Tableau D3.7	
	2%		4%			
Part des enseignants (filière générale) du deuxième cycle du secondaire âgés de 50 ans ou plus	2021		2021		Tableau D7.2.	
	36%		39%			

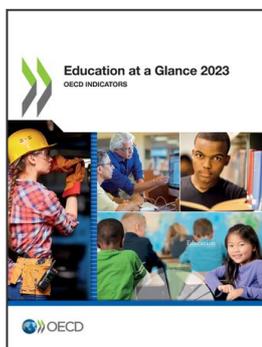
La moyenne de l'OCDE pour les taux de réussite reflète une couverture différente des pays (voir l'indicateur B3).

Source: OECD (2023^[2]) and OECD (2023^[3])

Schéma du système éducatif



Source: OECD (2023), "France : Schéma du système éducatif", OECD Education GPS, http://gpseducation.oecd.org/Content/MapOfEducationSystem/FRA/FRA_2011_LL.pdf
 Veuillez-vous référer à "France : Schéma du système éducatif" pour des informations sur les légendes.



Extrait de :
Education at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/e13bef63-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « France », dans *Education at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4cf48637-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.